



HAL
open science

‘Le chaos immense de mes papiers’. Comment la correspondance de Jean-François Séguier est devenu une archive

Emmanuelle Chapron

► To cite this version:

Emmanuelle Chapron. ‘Le chaos immense de mes papiers’. Comment la correspondance de Jean-François Séguier est devenu une archive. Emmanuelle Chapron (dir.); François Pugnère (dir.). Écriture épistolaire et production des savoirs au XVIIIe siècle. Les réseaux de Jean-François Séguier, 9, Classiques Garnier, pp.65-102, 2019, Mediterranean Studies, 978-2-406-08359-7. 10.15122/isbn.978-2-406-08359-7.p.0065 . halshs-02501552

HAL Id: halshs-02501552

<https://shs.hal.science/halshs-02501552v1>

Submitted on 7 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emmanuelle Chapron, « 'Le chaos immense de mes papiers'. Comment la correspondance de Jean-François Séguier est devenue une archive », dans Emmanuelle Chapron, François Pugnère (dir.), *Écriture épistolaire et production des savoirs au XVIII^e siècle. Les réseaux de Jean-François Séguier*, Paris, Classiques Garnier, p. 65-102.

« Le chaos immense de mes papiers ».

Comment la correspondance de Jean-François Séguier est devenue une archive.

Les éditions numériques de correspondances savantes produisent d'incalculables effets de connaissance, en même temps qu'elles introduisent un risque majeur dans le travail d'interprétation des textes : celui de faire perdre conscience des multiples contraintes matérielles auxquelles étaient soumis les épistoliers, que les chercheurs encore habitués à se déplacer dans les bibliothèques et les fonds d'archives, et à copier les lettres à la main, n'ont pas tout à fait oubliées. Lire une lettre sur un écran, la mettre en regard de celle qui l'a précédée ou de la réponse qui lui a été apportée, ne doit pas conduire à oublier que la longueur d'une lettre dépend en partie du format de la feuille de papier dont on dispose, que la pertinence des informations contenues dans la lettre dépend du temps qu'elle aura mis à parvenir à son destinataire, que l'effet produit par la réponse suppose que le scripteur ait conservé la mémoire des questions posées, à l'aide d'une minute ou de ses notes de travail. Le rassemblement de l'ensemble des lettres retrouvées, en un même lieu virtuel, participe à cet oubli de l'archive. Il peut faire perdre de vue que les lettres reçues n'étaient pas nécessairement conservées ensemble, mais le plus souvent distribuées parmi les papiers de travail du savant. En séparant la lettre de ce qui l'entoure, la constitution d'un corpus épistolaire conduit toujours à masquer, d'une certaine manière, les multiples opérations de classement, de rangement et de dérangement menées par le savant : qu'une lettre soit placée dans la série des lettres du même correspondant, par ordre chronologique, ou qu'elle ait été insérée dans un dossier thématique, au milieu des notes de lecture et des brouillons de rédaction, n'est pas anodin pour le chercheur qui la lit et s'interroge sur sa réception. Les circulations aménagées à l'intérieur du corpus par les éditeurs contemporains (par correspondant, par ordre chronologique, par mot-clé) prennent ainsi subrepticement le pas sur les classements originels, qui donnent aussi son sens à l'archive.

« Essayer de voir, au travers des archives, comment un savant travaille, c'est non seulement chercher à comprendre ce qu'il lit et comment il le lit, comment il finit par formaliser ses idées et ses hypothèses dans un écrit définitif, mais aussi examiner ses manières de faire et de voir, d'expérimenter et de mesurer, de comparer et de critiquer, de collecter et surtout de s'archiver »¹. Comme le souligne Jean-François Bert, l'histoire des milieux savants ne peut faire l'économie d'une interrogation sur leur rapport à l'archive : pas seulement, donc, sur les pratiques de l'écrit et de gestion de l'information², mais sur les logiques et les formes matérielles de l'archivage domestique, ainsi que – pourrait-on prolonger – sur l'ensemble des opérations professionnelles, archivistiques ou bibliothécaires, à travers lesquelles nous sont donnés à voir, aujourd'hui, ces lettres et ces

¹ J.-F. Bert, « Pratiques d'archives. Problèmes actuels sur les usages du matériau documentaire », *Guide de bonnes pratiques pour la diffusion des données en sciences humaines et sociales*, V. Ginouvès, I. Gras (dir.), à paraître en 2018. Je remercie V. Ginouvès d'avoir porté ce texte à ma connaissance.

² A. Blair, *Too much to know : managing scholarly information before the modern age*, New Haven, Yale University Press, 2010.

papiers savants¹. Cette contribution se propose d'appliquer cette grille de lecture au corpus qui nous intéresse au premier chef dans ce volume : la correspondance de Jean-François Séguier.

Ce que « correspondre » veut dire.

Séguier entretient des relations épistolaires avec près de 400 correspondants au cours de sa vie. Il en reçoit plus de 3000 lettres et en envoie sans doute autant, même si la majorité n'ont pas été conservées. Avec plus de 3800 lettres aujourd'hui repérées, la correspondance de Séguier se situe dans une fourchette moyenne, au-dessus d'individus plus célèbres que lui (2200 lettres reçues ou envoyées par D'Alembert, 2700 lettres reçues ou envoyées par Condorcet), bien en-deçà, toutefois, des plus grands épistoliers de son siècle (17 000 lettres reçues ou envoyées par Albrecht von Haller, plus de 20 000 lettres pour Voltaire).

La dynamique d'ensemble de cette activité épistolaire est désormais bien connue. Alors qu'il est jeune avocat et qu'il commence à se faire une réputation locale pour ses compétences en numismatique, Séguier engage une correspondance avec le baron Bimard de la Bastie, avec Jean Bouhier à Dijon, puis avec les jésuites Alexandre Panel et Nicolas Sarrabat à Avignon. La construction de ce réseau savant est formidablement accélérée par le voyage qu'il fait en Europe aux côtés du marquis Maffei, entre novembre 1732 et décembre 1736, date de l'installation à Vérone : les connaissances faites à Paris, puis en Angleterre, dans les Provinces-Unies et à Venise, se prolongent par des correspondances avec des savants à la réputation établie. L'installation à Vérone, à partir de décembre 1736, marque un second temps : dans une ville idéalement située sur le chemin du Grand Tour, à portée de main des riches carrières fossilifères du mont Bolca, Séguier tire tout le parti possible de l'*instrumentarium* savant rassemblé par le marquis, de la sociabilité de son palais, des voyages poursuivis en Italie jusqu'au milieu des années 1740. Aux relations botaniques et antiquaires instaurées avec des savants de la péninsule (Giovanni Targioni Tozzetti et Giovanni Lami à Florence, Giovanni Bianchi à Rimini, Giuseppe Zinanni à Ravenne, Giovanni Poleni, Angelo Calogerà à Venise, Salvatore Maria Di Blasi et Domenico Schiavo à Palerme, Carlo Allione à Turin, Ferdinando Bassi à Bologne, pour ne citer que les échanges les plus fournis), s'ajoutent celles que Séguier entretient avec un certain nombre de savants de l'espace germanique et de la Suisse, pour lesquels il joue un rôle de pivot fondamental dans la circulation des nouvelles littéraires, des lettres et des spécimens naturels entre la péninsule et le monde savant du nord des Alpes. Le caractère tout fonctionnel de ces échanges s'avoue souvent sans fard. À l'inverse, les relations avec la France, quoique fondamentales pour la construction de la réputation de l'*epistolario* de Séguier dans son pays natal, sont difficiles à entretenir en raison de la lenteur des communications : « Voilà ce qui s'appelle une correspondance littéraire bien suivie », ironise d'Argenville en déplorant le long silence de son correspondant².

Le retour à Nîmes, dans les derniers mois de l'année 1755, marque un profond bouleversement de l'activité épistolaire de Séguier. D'abord maintenues, les relations italiennes sont progressivement usées par les difficultés de communication et par la disjonction des terrains savants. Après le départ de Vérone et le retour à Nîmes, les

¹ Cette interrogation prolonge les questionnements développés dans J. Boutier, E. Chapron (dir.), *Utiliser, archiver, éditer. Usages savants de la correspondance en Europe, XVII^e-XVIII^e siècles*, dossier de la Bibliothèque de l'École des chartes, t. 171, 2013.

² BM Nîmes, ms. 136, f° 169-170, Dezallier d'Argenville à Séguier, Paris, 1^{er} juillet 1754.

relations italiennes de Séguier sont mises à l'épreuve de la distance¹. Les échanges épistolaires ralentissent, deviennent plus sporadiques, voire s'éteignent, malgré l'oxygène apporté par les voyageurs qui circulent entre les deux pays. Les liens avec Vérone, la seconde patrie, subissent le même sort, d'autant que les relations postales entre la France méridionale et la République de Venise sont particulièrement lentes et difficiles. Progressivement se constitue un nouvel ensemble de relations, plus ou moins maillées entre elles, portées par la notoriété croissante de l'érudit nîmois et par l'efficacité du dispositif que constitue la visite de son cabinet d'antiquités et d'histoire naturelle. Comme on l'a montré ailleurs, une partie des visiteurs attirés à Nîmes par leurs activités professionnelles ou sur le chemin du Grand Tour, sont immédiatement mobilisés par Séguier pour accomplir de petites tâches (repérer un ouvrage, obtenir une information, porter une lettre...) qui suscitent à leur tour quelques lettres². Le souvenir de la visite est ranimé, des années plus tard, par des savants amateurs désireux d'entrer en communication avec Séguier³. Si l'érudit nîmois est recherché pour l'aide qu'il est susceptible d'apporter à toutes sortes de recherches, les lettres de cette période témoignent d'un décalage croissant entre l'éthique et les manières de travailler du savant vieillissant, et celles d'une génération plus jeune, qui met en avant la reconnaissance acquise dans les concours académiques comme marqueur de valeur savante⁴. Le phénomène est net chez les correspondants nés dans les années 1730 comme le bénédictin bourguignon Pierre-Philippe Grappin (1738-1833), le notaire marseillais Jean-Baptiste Grosson (1733-1800), qui qualifie Séguier d'« aimable patriarche », le médecin grenoblois Jean-François Nicolas (1738-1819)⁵, ou encore Pierre Bertholon (1741-1800), alors professeur au séminaire de Béziers. La correspondance avec Séguier est une aubaine pour ce dernier, qui soumet au savant nîmois les différents mémoires qu'il présente aux académies méridionales, à Nîmes en 1774 et à Montpellier en 1777. Mais une fois Bertholon lancé dans la carrière, parti à Paris (où il rencontre Franklin et installe les premiers paratonnerres), lauréat de l'académie de Lyon en 1779, 1780 et 1784, chargé de mettre en place un cabinet de physique pour les États de Languedoc, la correspondance s'amenuise : après 1777, on ne compte plus que deux lettres de recommandation confiées à des voyageurs en 1783⁶.

La conservation matérielle de ces lettres, dont la grande majorité sont rangées par correspondant dans des volumes reliés, conduit l'historien à considérer ces échanges comme autant de correspondances, plus ou moins volumineuses, plus ou moins bien conservées. L'alignement des dossiers individuels masque pourtant l'existence d'économies épistolaires de différente nature. À l'archétypale correspondance savante qui lie pendant des années, de manière régulière, deux savants qui n'ont parfois jamais eu l'occasion de se rencontrer, on peut opposer d'autres réalités, dont l'appréhension par les acteurs comme une « correspondance » reste sujette à caution.

¹ E. Chapron, « Les échanges savants à l'épreuve de la distance : Jean-François Séguier (1703-1784) entre Vérone et Nîmes », *Rives méditerranéennes*, 32, 2009, p. 121-137.

² La correspondance est riche d'éléments en ce sens. Voir par exemple BU Gotha, Chart. B 771, Séguier à Schlaeger, Nîmes, 1^{er} juillet 1768.

³ E. Chapron, *L'Europe à Nîmes. Les carnets de Jean-François Séguier (1732-1783)*, Avignon, Barthélemy, 2008.

⁴ J. Caradonna, *The Enlightenment in practice : academic prize contests and intellectual culture in France, 1670-1794*, Ithaca, Cornell University Press, 2012. Voir aussi la contribution de L. Brockliss dans ce volume.

⁵ Les registres de l'académie de Dijon témoignent de la ténacité de Nicolas à se faire admettre comme membre correspondant (S. Beaumier, « Jean-François Nicolas, Diois et médecin du Roy », *Études drômoises*, 10, juin 2002, p. 25-33). De la même manière, sa correspondance avec Séguier est d'emblée motivée par le souhait d'être associé à l'académie nîmoise.

⁶ BM Nîmes, ms. 138, 20 lettres de Bertholon à Séguier, 1774-1783.

Dans certains cas, les lettres envoyées ne sont que la face la plus visible, mais probablement la moins décisive, de relations qui se jouent principalement dans la sociabilité des cabinets et le jeu des connaissances communes. Ces correspondances n'en ont que le nom : les lettres ne sont pas le support d'une relation suivie, d'un dialogue à distance, mais l'outil ponctuel et adéquat à des besoins immédiats (une recommandation, par exemple). C'est l'éloignement radical d'un des deux protagonistes qui change la donne et fonde la correspondance. Ainsi, des lettres échangées avec les amis nîmois Pierre Baux et Jean Mathieu après le départ de Nîmes en 1732, ou des correspondances véronaises qui s'engagent en 1756 avec Gaspare Bordoni, Giuseppe Torelli, Ippolito Bevilacqua ou Girolamo Dal Pozzo. C'est la distance et l'échange régulier qui « font » la correspondance, indépendamment des lettres de proximité qui ont pu s'échanger auparavant. C'est bien ce qu'exprime Henri-Joseph de Trimond à l'été 1772, alors qu'il a gagné Paris pour une nouvelle étape de sa carrière, après la suppression du parlement d'Aix où il était conseiller. Les deux hommes se connaissent bien (une branche de la famille Trimond a de fortes attaches nîmoises), avaient déjà échangé quelques lettres, mais la correspondance naît véritablement à ce moment : « j'accepte avec joie la permission que vous m'accordez de me dédommager de votre absence en vous écrivant quelquefois. Comme je connais le nombre et l'importance de vos occupations, je suis d'autant plus sensible à cette nouvelle marque de votre amitié »¹.

Entrer en correspondance

L'entrée en correspondance est un geste performatif, qui obéit à des civilités particulières. Les rituels de la « première lettre » ont été étudiés par Florence Catherine dans le cadre de la correspondance d'Albrecht von Haller². Ces cérémonies de l'entrée en communication se retrouvent, avec une grande ressemblance, dans les lettres adressées à Séguier par des savants amateurs, botanistes ou antiquaires. Ils se réclament d'un tiers ou d'une ancienne visite au cabinet de Nîmes, se présentent comme des « amateurs » d'antiquités ou d'histoire naturelle, demandent conseil au savant en rendant hommage à sa science, protestent ne pas vouloir le priver de son temps précieux en réclamant une réponse. Avec près de cent cinquante correspondants non français, la question de la langue d'entrée en communication n'est pas anodine : la première lettre impose son idiome, tout en ménageant d'autres issues possibles. Séguier écrit en français au botaniste turinois Carlo Allione, le 23 novembre 1748, mais un *post scriptum* laisse ouvert le choix de la langue : « Se la favella italiana è a V.S. Ill.ma più familiare, me l'accenni, che la prima volta, le scriverò in quella lingua »³. Se pliant à la volonté de son interlocuteur, Séguier écrit ensuite en italien. La correspondance met en évidence le caractère résiduel et la géographie ramassée de l'emploi du latin⁴. Séguier n'entretient qu'un petit nombre de correspondances dans cette langue, toutes localisées dans les Provinces-Unies ou l'Empire, comme avec Jan Frederik Gronovius (Leyde), le médecin Franz Ernst Brückmann (Wolfenbüttel), Lorenz Heister (Helmstedt), Christian Gottlieb Ludwig (Leipzig), ou encore Carl von Linné. La pratique du latin s'impose lorsqu'aucune autre langue de communication n'est possible : avec Georg Mathias Bose, professeur de

¹ BM Nîmes, ms. 148, f° 38, Trimond à Séguier, Paris, 25 août 1772.

² F. Catherine, « “Je n'oserois vous demander, Monsieur, une correspondance” : règles et usages de l'entrée en communication avec Albrecht von Haller », *Entrer en communication (Europe XVI^e-XVIII^e siècle)*, P.-Y. Beaurepaire, H. Hermant (éd.), Paris, Classiques Garnier, coll. Les Méditerranées, 2012, p. 179-196.

³ Lettre du 23 novembre 1748, citée dans C. Liotard, « Analyse d'une collection de lettres de J.-F. Séguier à Carlo Allione de Turin », *Mémoires de l'Académie du Gard, 1863-1864*, 1865, p. 164-208, à la p. 167.

⁴ F. Waquet, *Le latin ou l'empire d'un signe, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998.

philosophie naturelle à l'université de Wittenberg, la première lettre est en latin, mais les suivantes sont en français. Séguier reste pourtant très attaché au statut du latin comme langue de la République des lettres : en bas d'une première lettre en français au naturaliste suisse Johannes Gessner, un *post scriptum* propose de poursuivre la correspondance en latin, car « *cum viros doctos Latine compellare decet* ». À la même époque, Séguier impose la publication en latin de sa bibliothèque botanique, malgré les fortes réticences de son libraire¹.

À l'autre bout des dossiers, le ralentissement ou l'interruption de la correspondance a peu retenu l'attention. Lorsqu'elle ne s'explique pas par des raisons évidentes (mort d'un des deux protagonistes), elle peut résulter d'un épuisement pratique, souvent annoncé par des remarques récurrentes sur la lenteur des communications et la difficulté à entretenir un dialogue suivi à grande distance. La clôture d'un dossier de recherche peut également entraîner la fin des relations, au terme d'une dilution progressive des échanges dans le temps. On remarque alors le rôle structurant des lettres de vœux dans les correspondances essoufflées, rituellement ranimées en début d'année par des déclarations appuyées d'amitié et de fidélité. Les lettres du 27 décembre 1758, 22 décembre 1759, 24 décembre 1762, 18 décembre 1765 constituent ainsi l'essentiel de la correspondance finissante entre un Dezallier d'Argenville vieillissant, obnubilé par l'accroissement de ses collections, et un Séguier peut-être lassé des requêtes permanentes de son ami. Ces vœux ne font plus correspondance, ils n'en sont plus qu'un fantôme, une ombre, ainsi que l'exprime douloureusement Séguier au vieux Joseph Pellerin, au début de l'année 1773 : « Je me rappelle toujours avec plaisir notre ancien commerce littéraire, où j'avois l'honneur de recevoir de vos nouvelles, et où vous aviez la bonté de me communiquer les richesses de votre cabinet et vos nouvelles acquisitions »².

Il arrive pourtant que des correspondances s'interrompent et reprennent après des années de silence. C'est après ces périodes que les correspondants prennent conscience qu'il y a eu quelque chose, et que la correspondance se donne un nom. « Je suis extrêmement flatté de la permission que vous me donnez d'entretenir un commerce littéraire avec vous » écrit Séguier à Fauris de Saint-Vincens, le 2 avril 1764, après plus d'un an sans nouvelles³. Dans les correspondances interrompues pendant un temps, la reprise des échanges mobilise à nouveau les civilités de l'entrée en communication, quoiqu'en mode mineur. À quel silence une correspondance peut-elle survivre dans l'esprit de ses protagonistes ? À partir de quand est-elle archivée, matériellement et intellectuellement ? C'est trois ans après sa dernière lettre au naturaliste suisse Johannes Gessner, en 1780, que Séguier évoque cette correspondance comme « achevée » dans une lettre à Horace Bénédicte de Saussure : « J'ai autrefois entretenu une correspondance suivie avec M. Gesner de Zurich, c'est un ancien ami auquel j'ai envoyé quantité de pétrifications du Véronais lorsque j'y habitais ou d'autres endroits d'Italie »⁴.

Des lettres sans correspondance

Tout aussi intéressant est le cas des correspondances qui ne « prennent » pas. Comme dans le cas de Haller, la notoriété croissante du savant nîmois s'accompagne d'un renversement progressif dans l'initiative épistolaire : de solliciteur, Séguier devient

¹ ZBZ, ms. M 18.25, Séguier à Gessner, Vérone, 19 mars 1752. La proposition est en *post scriptum* d'une lettre en français.

² BnF, NAF 1074, f° 224, Séguier à Pellerin, Nîmes, 18 janvier 1773.

³ BnF, NAF 1893, f° 89-90, Séguier à Fauris de Saint-Vincens, Nîmes, 2 avril 1764.

⁴ Bibliothèque publique et universitaire, Genève, Archives Saussure, 8, f° 112-113, Séguier à Saussure, Nîmes, 3 avril 1780.

sollicité, et de plus en plus, au cours des décennies centrales du siècle. Pourtant, d'un bout à l'autre de sa carrière, Séguier connaît la désillusion de ne pouvoir enraciner certaines correspondances, en raison, le plus souvent, d'un décalage de notoriété entre les deux protagonistes. Le médecin érudit Camille Falconet (1671-1762) est l'une des rencontres les plus importantes faites par Séguier au cours de son séjour parisien¹. Le gradient de notoriété entre les deux hommes ne facilite pas l'établissement d'une correspondance suivie. On n'a conservé que deux lettres de Séguier à Falconet, toutes deux restées sans réponse. Comme le souligne en février 1738 Joseph Bimard de la Bastie, Falconet est « homme à rester six mois et un an sans vous faire réponse »². À deux reprises, il est convenu de se retrouver avec Falconet pour répondre en commun à Séguier, sans qu'aucune lettre n'en sorte. Le lien entre les deux hommes ne se maintient de manière ténue, à travers les envois de livres et par l'intermédiaire de leurs amis communs. Les relations entre Séguier et Falconet n'illustrent donc que de manière toute relative la « force des liens faibles », car l'entremise du célèbre médecin n'a jamais été très efficace – ni pour convaincre un libraire parisien de prendre la *Bibliotheca botanica*, ni pour obtenir une copie du dictionnaire numismatique de Galland, soigneusement caché par ses détenteurs. Tout au plus sont-elles emblématiques du fonctionnement d'une relation en cas de disparité extrême des notoriétés savantes.

Pendant la période véronaise, le jeune homme s'efforce d'étoffer son réseau de correspondants, en Italie comme dans l'espace germanophone. Séguier travaille à son traité des fossiles lorsqu'il reçoit, à l'automne 1747, la dissertation *De polythalamis* de Johann Philipp Breyne. Le jeune savant saisit cette occasion pour nouer ce qui deviendra, il l'espère, une correspondance : Breyne (1680-1764) est un vieux et gros poisson, botaniste et paléontologue, membre de la Royal Society depuis 1703. En décembre 1747, Séguier lui adresse donc ses *Plantae veronenses* et lui propose des poissons fossiles du Véronais – ses meilleures cartes de visite. Dans sa réponse, Breyne relève avec assez peu de délicatesse les « *sphalmata typographica* » qui émaillent les *Plantae* et, d'une certaine manière, refuse la correspondance du jeune savant : « Mon âge m'empêche de penser à la recherche de nouveaux amis et correspondants et me fait attendre plutôt mon prochain grand changement »³. De fait, malgré la réponse de Séguier et ses offres de service, la correspondance directe entre les hommes s'arrête là. Il est vrai que Breyne ne semble pas briller par son affabilité épistolaire : « Cette petite différence de climat, dont Danzig est plus boréal, serait-elle capable de rendre M. Breyn si froid ? », s'interroge, de Wittemberg, Georg Matthias Bose⁴. Séguier ne rencontre guère plus de succès avec Christian Heinrich Eilenburger, le directeur du cabinet d'histoire naturelle de Dresde, en 1751. Dans sa correspondance avec le naturaliste suisse Johannes Gessner qui, pour être son quasi contemporain (1709-1790), connaît une carrière plus rapide que lui⁵, c'est

¹ C'est d'ailleurs l'un des tout premiers noms parisiens à apparaître sur le carnet de connaissances (BM Nîmes, ms. 284(1), f° 2v^o). C'est dans sa bibliothèque, qui compte à sa mort en 1762 près de 50 000 volumes, que Séguier commence les recherches qui aboutissent à la publication, quelques années plus tard, de sa *Bibliotheca botanica*.

² BM Nîmes, ms. 139, f° 214-215, Bimard de La Bastie à Séguier, Paris, 4 février 1738.

³ BM Nîmes, ms. 248 : Breyne à Séguier, 21 août 1748, en réponse à BU Gotha, chart. B 789, f° 591-592 : Séguier à Breyne, Vérone, 21 décembre 1747. BU Gotha, chart. B 789, f° 593 : Séguier à Breyne, 27 mars 1749.

⁴ BM Nîmes, ms. 135, f° 93 : Bose à Séguier, Wittemberg, 5 septembre 1754. Mêmes échos dans les lettres suivantes : « M. Breynius m'a fait répondre par un oncle (à cause de son grand âge) par une lettre fort petite, plus complaisante et la plus vide qu'on puisse feindre » (f° 94, 16 novembre 1754) et « Je m'étais adressé auparavant à M. Breyn qui vu son grand âge se fit excuser pleinement » (f° 99, lettre du 9 septembre 1755).

⁵ À l'époque où Séguier s'installe à Vérone chez Maffei, Gessner succède en 1738 à son maître Johann Jakob Scheuchzer au Carolinum de Zurich, fonde un jardin botanique et participe à la création d'un observatoire.

Séguier l'obligé, comme il le reconnaît et comme en témoigne également son extrême sensibilité à la lenteur épistolaire de Gessner : « Je ne puis vous exprimer combien votre dernière lettre m'a fait de plaisir. Le long temps que vous avez différé à me donner de vos nouvelles, m'avait presque fait croire que vous n'êtes plus content de moi, et j'ai fait plus d'une fois mon examen de conscience pour voir si je n'avais rien manqué à ce que je vous devais »¹. La méconnaissance des effets de hiérarchie savante, dans un monde qui cultive l'illusion de la parité, entraîne des désappointements chez les lettrés moins lucides².

Ces décalages ne s'effacent pas avec la notoriété grandissante de Séguier. En témoignent les très brèves correspondances entretenues avec le botaniste impérial Nikolaus Joseph von Jacquin, ainsi qu'avec le numismate impérial Joseph Hilarius Eckhel, personnage central de la « République des médailles » au XVIII^e siècle³. La visite d'Eckhel à Nîmes, en octobre 1780, alors que le numismate voyage avec le prince de Galitzine, ambassadeur de Russie à Vienne, qui traîne ses souffrances dans la France méridionale, reste comme un rayon de soleil dans l'esprit de Séguier, qui en caresse longtemps le souvenir. À Calvet, près d'un an après, il rappelle qu'Eckhel « qui a soin du cabinet des médailles de l'Empereur s'arrêta ici à deux reprises pour voir ma suite de médailles grecques qui lui plut beaucoup »⁴. Eckhel lui-même éprouve un peu d'étonnement devant la vivacité du souvenir entretenu par le Nîmois, « quoique notre connoissance ne fût que le fruit d'une couple des jours »⁵. Quelques échanges s'amorcent en janvier 1783, mais Eckhel rechigne manifestement à s'engager dans des discussions numismatiques. Séguier tente bien de tirer parti du passage à Nîmes de l'archiduc Ferdinand, pour entretenir à Vienne le souvenir de son cabinet, mais ce n'est que feu de paille. Écart de notoriété, manque de temps du côté d'Eckhel, difficulté des échanges en l'absence de relais commode : c'est la fin de la correspondance entre les deux hommes.

La lettre comme lieu de savoir

Le travail d'écriture

Lien social, la lettre savante est également un lieu de travail. Elle participe à la circulation des informations scientifiques, à l'intendance de la recherche, à la discussion des hypothèses et à l'élaboration des savoirs. Plus que sur cet aspect, bien étudié, il faut revenir sur la manière dont l'écriture épistolaire, en mettant en scène le travail savant, en le racontant, éclaire ses propres conditions d'élaboration. Le thème de la santé des gens de lettres est un lieu commun des correspondances savantes : autour des maux des yeux et de l'estomac se construit le sentiment d'appartenance à une communauté de pratiques⁶.

¹ « J'avais même prié M. Pestalozze, et M. Bassi de Bologne de vous parler de moi, et de se plaindre amoureux de ce que vous ne m'écriviez plus. Vous comprendrez aisément par là combien j'estime l'honneur de votre correspondance, et celle de votre amitié » (ZBZ, ms. M 18.25, Séguier à Gessner, Vérone, 7 octobre 1753, après deux lettres de même teneur des 28 janvier et 19 août 1753).

² Comme chez le médecin montpelliérain Pierre Cusson, spécialiste des ombellifères : « Mes correspondants m'ont bien mal traité cette année. Ils m'oublient tous. Linné, Van Royen, Burmann, De Jussieu, Jacquin, Hill se sont ruinés en promesses » (BM Nîmes, ms. 94, f^o 193-194, 20 mars 1772).

³ D'abord chargé du musée des monnaies du collège jésuite de Vienne (1771), puis directeur du cabinet des médailles du musée impérial (1774), Eckhel est également professeur d'antiquités et de sciences historiques auxiliaires à l'université de Vienne.

⁴ La visite est notée dans BM Nîmes, ms. 284(2), f^o 19. BM Avignon, ms. 2364, f^o 341-342, Séguier à Calvet, Nîmes, 24 juillet 1781.

⁵ BM Nîmes, ms. 143, f^o 4-5, Eckhel à Séguier, Vienne, 23 mai 1783.

⁶ E. Chapron, « Les veilles studieuses. Représentations et pratiques de la lecture nocturne au XVIII^e siècle », *À travers l'histoire du livre et des Lumières. Études d'histoire du livre offertes au professeur Daniel Roche*,

Or la main et l'œil sont aussi les instruments premiers de la correspondance. La production épistolaire est l'étalon de la santé du correspondant : un silence prolongé est toujours un mauvais présage. En août 1760, Séguier explique à Allione qu'il a abandonné tout travail depuis six mois à cause de ses douleurs rhumatismales et qu'il n'a pas entretenu sa correspondance, même avec les intimes, depuis neuf mois¹.

L'activité épistolaire est un travail d'écriture qui obéit à des conventions partagées : comme les rituels discursifs, les rituels matériels participent à la civilité de la communication. La présentation des lettres est un élément important de la courtoisie entre correspondants. Calvet présente ses excuses pour une lettre au coin déchiré, ou pour une graphie hâtive, Séguier évoque ses rhumatismes pour excuser le changement dans son écriture². La communication dématérialisée nous a fait oublier combien c'est, dans une certaine mesure, le papier qui commande : « Le papier m'avertit de finir », écrit l'oratorien Jean-Pierre Papon, « Je m'aperçois que pour plier ma lettre il faut que je finisse en abrupte », avertit Pierre-André Pourret³. La présentation de l'adresse, sur l'enveloppe, est un élément qui a peu attiré l'attention des historiens, alors qu'elle participe de ces civilités épistolaires en entourant le nom du destinataire de ses qualités savantes et sociales⁴. Le respect des conventions fait partie des règles que l'on inculque aux jeunes savants dès le plus jeune âge, dans le cercle familial, comme le rappelle Georg Mathias Bose : sur la lettre adressée à Séguier le 1^{er} décembre 1753, « c'est mon fils Adolphe Julien, âgé d'onze ans un quart qui a mis l'étiquette pour vous sur ce paquet. C'est la première fois que je lui permets cet honneur tant de fois souhaité »⁵. Dans sa première lettre à Séguier, en janvier 1756, le père augustin Joseph Janin le prie « de me dire vos titres et qualités pour que je puisse adresser dans les règles ». Dans la suivante, l'adresse porte « Monsieur Séguier des académies de Vérone, Boulogne etc. », ce qui est peut-être l'indication donnée par l'intéressé⁶. Les adresses inscrites sur les lettres du botaniste impérial Nikolaus Joseph von Jacquin semblent ainsi traduire l'évolution des rapports entre les deux hommes : dans les lettres du début des années 1760, un Jacquin peu chaleureux expédie rapidement les demandes de Séguier ; l'adresse, « à Monsieur Séguier docteur en droits etc. », ne met pas en valeur le statut intellectuel de son correspondant. La lettre du 13 novembre 1773 marque un net changement de ton de la part de Jacquin, qui s'explique probablement par son nouveau statut de professeur de chimie et de botanique à l'université de Vienne ; il en dirige également le jardin botanique. Cette position, comme il l'explique, « le met plus en état qu'autrefois, de servir ici mes amis ». L'adresse elle-même marque cette nouvelle affabilité, Séguier y étant qualifié de « très célèbre naturaliste »⁷.

F. Barbier, R. Descimon (dir.), Genève, Droz, 2011, n° spécial de la revue *Histoire et civilisation du livre*, VII, 2011, p. 261-284.

¹ Lettre du 14 mai 1760, citée dans Liotard, « Analyse d'une collection de lettres », art. cit., p. 195.

² « J'ai à peine le temps de faire mes lettres, mon griffonnage vous le dit », BM Nîmes, ms. 140, f° 125, Calvet à Séguier, Avignon, 26 septembre 1769. BnF, NAF 1893, f° 131-132, Séguier à Fauris de Saint-Vincens, Nîmes, 23 juin 1783.

³ BM Nîmes, ms. 147, f° 69-70, Papon à Séguier, Marseille, 23 juin 1775. BnF, NAF 6569, f° 108-109, Pourret à Séguier, Narbonne, 11 mars 1779.

⁴ C. Fedele, G. Tabaroni, *La lettera e la storia postale*, Parme, Accademia italiana di filatelia e storia postale, 2007, p. 12-13.

⁵ BM Nîmes, ms. 135, f° 88, Bose à Séguier, Wittemberg, 1^{er} décembre 1753.

⁶ BM Nîmes, ms. 145, f° 4 et 8-9, Janin à Séguier, Lyon, 15 janvier et 25 octobre 1756.

⁷ BnF, NAF 6568, f° 85-86 et 87-88, Jacquin à Séguier, Vienne, 13 juillet 1762 et 13 novembre 1773. Jacquin fait la connaissance de Séguier au retour de l'expédition scientifique dans les Caraïbes et en Amérique central à laquelle il participe entre 1754 et 1757. Il est successivement professeur de minéralogie à l'académie des mines de Schemnitz et de chimie et de botanique à l'université de Vienne, dont il dirige le jardin botanique. S. Madriñán, *Nikolaus Joseph Jacquin's American Plants. Botanical Expedition to the*

La lettre est une production écrite de nature particulière, puisqu'elle échappe presque immédiatement à son auteur. La considérer comme un papier de travail extradé invite à essayer de comprendre la marque, indissociablement vide et trace, qu'elle a laissée sur le reste des papiers de travail. Quelles technologies de papier sont mises en œuvre pour conserver la mémoire d'une lettre envoyée ? En janvier 1753, Séguier confie à Allione une lettre qu'il a écrite pour Dezallier d'Argenville, en la lui recommandant particulièrement, car elle lui a coûté trois jours de fatigue et il serait hors d'état de la reproduire si elle venait à se perdre¹. Dans la première moitié du XVIII^e siècle, il arrive au mathématicien Guido Grandi de devoir reconstituer la teneur de ses propres démonstrations à partir des réponses qui lui étaient données par ses correspondants, faute d'en avoir conservé la trace². Garder la mémoire des informations transmises suppose souvent de dupliquer l'écriture. De fait, Séguier conserve un certain nombre de minutes de ses réponses (près de 70 minutes figurent parmi les lettres reçues), même si d'autres ont été recyclées pour pouvoir écrire au verso³. Les minutes archivées correspondent aux lettres qui ont supposé un travail de recherche particulier : identification d'espèces botaniques, interprétation d'inscriptions antiques ou de légendes de monnaies, recherches bibliographiques destinées à des dissertations académiques. Il s'agit souvent de la réponse faite par Séguier à la première lettre qui lui a été adressée, dans laquelle les savants amateurs rivalisent d'ingéniosité antiquaire ou botanique pour accrocher l'attention et la plume de leur aîné⁴. Séguier conserve aussi la mémoire de démarches sensibles, comme la lettre dans laquelle il exprime à Chrétien-Guillaume Lamoignon de Malesherbes, sa réticence à faire acte de candidature à une place d'associé libre de l'Académie des sciences (29 août 1768)⁵.

La préparation de la réponse ne suppose pas toujours une minute rédigée : la mémoire en est plutôt conservée dans des notes volantes rattachées à la lettre, ou dispersées parmi les papiers savants. Une lettre de Séguier au naturaliste Giuseppe Zinanni illustre la fragilité des constructions scientifiques adossées à des échanges dont la mémoire est confiée à ces écritures fugitives. En 1744, Zinanni propose l'identification d'un spécimen de coquille envoyé par son correspondant, mais ce dernier en a perdu le souvenir : « Quant au *turbinetto* marqué n° 8 je ne me rappelle plus bien ce que c'était, je suspends donc mon avis jusqu'à ce que je retrouve le petit papier sur lequel j'en avais

Caribbean (1754-1759) and the Publication of the Selectarum Stirpium Americanarum Historia, Leyde-Boston, Brill, 2013.

¹ Lettre du 27 janvier 1753 citée dans Liotard, « Analyse d'une collection de lettres », art. cit., p. 179.

² G. Grandi, J. Hermann, *Carteggio : 1708-1714*, éd. S. Mazzone et C. S. Roero, Florence, Olschki, 1992, lettre à T. Narducci, citée p. 214 : « Io non so per l'appunto quello, che rispondessi allora a tale argomento (non avendo tenuta copia delle risposte mandateli) ma dalle repliche dell'Ermanno si cava, che io diedi due eccezioni a tal maniera di argomentare » [je ne sais plus justement ce que je répondis alors à cet argument (n'ayant pas conservé de copie des réponses que je lui ai envoyées), mais des réponses d'Hermann il résulte que je donnai deux exceptions à cette manière d'argumenter].

³ Comme dans le ms. 104 de la BM Nîmes.

⁴ C'est le cas de la première réponse de Séguier au médecin montpelliérain Pierre Cusson (sur la taxinomie botanique, BM Nîmes, ms. 94, f° 207-208, s. d.), au chanoine Duvernoy (sur une identification botanique, BM Nîmes, ms. 94, f° 80) ou à Barthélémy Faujas de Saint-Fond (sur sa collection de fossiles, BM Nîmes, ms. 94, f° 52-54).

⁵ BM Nîmes, ms. 145, f° 74, Séguier à Malesherbes, Nîmes, 29 août 1768.

pris note »¹. Quelques décennies plus tard, les technologies de papier mobilisées par Séguier n'ont pas radicalement changé. Les notes qui suivent la lettre de Guettard du 12 août 1773, dans le manuscrit de la BnF, montrent comment le savant nîmois prépare ses réponses en rédigeant des billets relatifs aux différents sujets abordés : des notes distinctes concernent la liste des échantillons envoyés, les renseignements bibliographiques demandés, et les informations d'un autre genre (relatif à « un espèce de fille sauvage » que le marquis de Biele, capitaine du régiment de Brionne cavalerie, envoya au duc d'Orléans)².

La lettre est une production écrite dont l'archivage échappe au scripteur et fait l'objet des soins du destinataire. Bien conserver les lettres de son correspondant est une déclaration d'amitié : « Je conserve votre lettre comme toutes celles que vous voulez bien m'écrire », ou encore « toutes vos lettres m'instruisent et je les garde précieusement », assure Calvet à Séguier³. Les correspondants se recommandent tout autant de leur amitié pour demander la destruction des lettres sensibles⁴. Séguier ne s'y soumet pas dans tous les cas. Lorsque l'évêque de Rodez préfère l'abbé Pourret à l'abbé Duvernoy, ce dernier se tourne vers Séguier pour lui faire part de son dépit. La lettre du 16 avril 1784 témoigne de la grande désillusion de l'abbé, qui se décrit comme un homme droit, studieux, honnête, trompé par un protecteur fourbe et hypocrite. Les propos sont sensibles : parce que Séguier, aux extrémités, n'est plus à même d'écrire, Duvernoy lui suggère de faire dicter sa réponse et de faire écrire l'adresse par un second secrétaire pour protéger la confidentialité de l'échange. « Brûlez mes lettres », lui conseille-t-il encore : recommandation que Séguier ne suit pas. En revanche, Séguier semble avoir été plus sensible à l'argument du baron de Sainte-Croix : « Comme vous laissez tous vos livres et vos papiers à l'académie de Nîmes, j'ose vous faire une demande, celle de brûler toutes mes lettres, ou celles que vous pourriez avoir conservées. Vous savez que je vous y ai parlé à cœur ouvert. Je serai fâché qu'elles fussent lues par d'autres que par vous »⁵. Il manque en effet toutes les lettres antérieures à 1778. Si les destructions n'ont pas toujours laissé de traces, la correspondance témoigne en revanche de formes de censure opérées par Séguier (ou par ses héritiers familiaux et académiques). Dans une lettre du 8 septembre 1762, un écart de langage de Graverol de Flogrhevar est biffé : « Il y a près de dix-huit mois que je pris la liberté d'écrire à M. [nom biffé] mais c'eût été une tache ou un acte de dérogeance de la part de ce haut et puissant seigneur s'il m'eut honoré d'un mot de réponse. Je regretterais aujourd'hui au-delà de toute expression les fraix que pourraient m'occasionner les nouvelles de cet illustre savant »⁶.

Les lettres reçues sont un matériau de travail pour les savants. Elles s'enrichissent d'autres couches d'écriture : sur les lettres de recommandation qu'il reçoit, Séguier prend note à la volée des informations transmises par les voyageurs, comme il le fait sur son carnet de visiteurs⁷. La distribution matérielle qui en est faite dans l'espace du cabinet

¹ Archivio dell'accademia degli Agiati, Rovereto, Ms. 1340.6, Séguier à Zinanni, Vérone, 25 juin 1744 (« In quanto al turbinetto segnato n° 8° non ben mi ricordo qual'egli era e così sospendo il mio assenso, fino a tanto che ritrovi la cartuccia dove ne feci la nota »).

² BnF, NAF 6568, f° 45-49, Guettard à Séguier, Paris, 12 août 1773.

³ BM Nîmes, ms. 140, f° 147, Calvet à Séguier, Avignon, 10 octobre 1771 et f° 156, 18 janvier 1773.

⁴ Sur la destruction des lettres, voir J. Boutier, E. Chapron, « Introduction », *Utiliser, archiver, éditer, op. cit.*

⁵ BM Nîmes, ms. 141, f° 132, Sainte-Croix à Séguier, 25 avril 1780.

⁶ BM Nîmes, ms. 417, f° 45, Graverol à Séguier, 8 septembre 1762.

⁷ Par exemple sur la lettre de recommandation adressée par Calvet en faveur du marquis de Conceyl : BM Nîmes, ms. 140, f° 172, Avignon, 12 décembre 1773 : « A Mr le marquis de Conceyl à Avignon pour les ormes à grande feuille. Savoir l'adresse de celui qui les vend et le prix et s'il a d'autres arbres et le prix. Coulet jardinier sur la place à Boulonnet 2 livres pièce les ormeaux, il a des érables et acacias à 2 livres et on paye le port. Lyonnais à Montpellier en parler à Monsieur Lacoste du cours ».

met en évidence leur statut d'instrument de travail. Une partie des lettres sont ainsi directement insérées dans les dossiers de travail. Des neuf lettres reçues du chantage montpelliérain Augustin Bonet, sept sont conservées avec la correspondance, tandis que deux lettres, relatives à l'humaniste languedocien Antoine Arlier, sont réunies à un recueil thématique sur l'histoire de Nîmes¹. Trois lettres du jeune érudit Pierre Véran, avec les minutes des réponses de Séguier, sont rangées avec les plans des bains et aqueducs d'Arles². Un certain nombre de lettres sont annotées « botanique » et « histoire naturelle » et rangées dans un dossier intitulé « hist. naturelle » : celle du médecin anglais George Coltman, accompagnée d'une « méthode pour la culture de l'orge du Peru », du marquis Louis de Conceyl, qui lui promet les fossiles qu'il trouvera dans les environs de Courtezon, ou du médecin montpelliérain Pierre Cusson³.

Cette distribution conduit à s'interroger sur les solutions d'archivage développées par Séguier pour manipuler et conserver les écritures produites ou collectées dans le cadre de ses travaux. Derrière le lieu commun du « chaos de papiers », annotations et dispositifs matériels de rangement mettent en évidence des formes de mises en ordre, peut-être embryonnaires et précaires, peut-être rapidement débordées par l'accumulation des papiers, mais bien réelles. Comme d'autres savants, Séguier procède à la constitution de recueils thématiques, sous la forme de liasses dont les pièces sont parfois numérotées et dont certaines possèdent encore un titre de sa main⁴. Ces liasses ne constituent pas un archivage pérenne, mais une catégorie de « papiers en travail », disponibles pour des opérations de reclassement et de tri. Des « Mémoires et dissertations sur les antiquités de Nîmes extraites des ouvrages de Rulman et de Guiran », l'étiquette de la main de Séguier précise qu'ils sont « à épurer »⁵. Cette catégorie se trouve chez d'autres correspondants de Séguier. En 1768, Calvet lui explique qu'il a rassemblé beaucoup de choses sur les antiquités du Comtat, « tout cela consiste en un grand nombre de morceaux de papier épars ça et là, peut-être que j'en ferai quelque chose ». De ces papiers, Calvet en avait refusé la copie à Ménard qui les lui avait demandés « très cavalièrement » : le refus tient à la nature des relations entre les deux hommes (car il l'aurait accordée à Séguier), mais aussi à celle de ces écritures, qui ne sont que « papiers volants et non digérés »⁶.

D'autres dispositifs correspondent à une volonté de conservation à plus long terme. L'actuel ms. 132 de la bibliothèque de Nîmes est un carton intitulé (de la main de Séguier) « Lettres de Segulier et Menard à conserver avec l'esquisse des trous qui sont à la frise de la Maison carrée envoyée à Paris en 1758 pour la découverte de l'ancienne Inscription ». Le dossier rassemble les douze feuilles de la frise de la Maison carrée, ainsi que cinq lettres datées de 1761⁷. Il est possible, dans ce cas, que Séguier ait récupéré les lettres qu'il avait écrites à Ménard, après la mort de ce dernier (1767), de manière à les archiver

¹ Bonet prépare alors une édition des lettres d'Arlier. BM Nîmes, ms. 138 et 210.

² D'après l'inventaire des plans dressé le 20 septembre 1784 par l'Académie de Nîmes (AAN, non coté, « Catalogue des plans, théâtres églises &c »).

³ BM Nîmes, ms. 94.

⁴ Voir aussi le cas de Baluze étudié par J. Boutier, A. Bruschi, « Dans les "armoires" de Baluze : constitution, organisation et pratiques des archives épistolaires d'un savant au Grand Siècle », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 171, 2013, p. 65-107.

⁵ BM Nîmes, ms. 108.

⁶ BM Nîmes, ms. 140, f° 102-103, Calvet à Séguier, Avignon, 22 septembre 1768.

⁷ Ces lettres ne se rapportent pas à la découverte de l'inscription, mais à la gratification demandée par Ménard à la suite de la parution du septième volume de son *Histoire de la ville de Nîmes*, pour laquelle Séguier intercède auprès d'un conseil de ville réticent. Il est toutefois possible que d'autres lettres relevant de cette correspondance en aient été prélevées.

dans ce dossier¹. L'hypothèse ouvre sur une autre dimension de cette économie épistolaire : la remise en circulation des lettres dans un circuit de « seconde main ».

Les circuits de la lettre

La double temporalité des lettres, inscrite dans l'actualité des relations entre lettrés et dans le temps long de l'accumulation des écritures savantes, est mise en lumière par les remises en circulation dont elles font l'objet, dans des délais plus ou moins longs après leur première réception. Certaines lettres sont rapidement transmises à des tiers qui constituent l'espace normal de réception des informations, dans un monde où la communication épistolaire n'est pas étroitement considérée comme privée². Cette transmission est parfois demandée ou suggérée par l'auteur de la lettre, mais le réadressage spontané est une opération qui ne suscite aucun reproche, surtout lorsqu'elle permet finalement de créer de nouvelles relations. En 1762, Séguier demande au baron de La Tour d'Aigues de prier le parlementaire aixois Jules-François Fauris de Saint-Vincens de lui transmettre la copie d'une inscription grecque de son cabinet. C'est cette lettre, transmise à l'intéressé, qui permet que s'établisse une relation directe entre les deux hommes, puisqu'on la retrouve en tête de la correspondance entre Séguier et Fauris conservée dans le manuscrit NAF 1893 de la Bibliothèque nationale de France³. D'autres lettres circulent dans un délai plus long, après avoir été archivées comme des matériaux de travail. En 1773, le baron de Faugères, ancien officier de marine devenu responsable des collections d'histoire naturelle de la Société royale de Montpellier, demande à Séguier de lui transmettre les ouvrages d'ornithologie de sa bibliothèque et des notes prises au Cabinet du roi, ainsi que « les mémoires que vous avez sur les oiseaux, restes de votre correspondance avec Mr de Réaumur »⁴.

Les dons, les prêts et les copies dont les lettres de Séguier font l'objet, au même titre que celles de ses contemporains plus célèbres, montrent qu'elles étaient considérées par ses pairs comme des instruments de travail et comme des lectures profitables. Ces circulations commencent de son vivant : en 1781, l'abbé Pourret écrit à Séguier qu'il s'est régalé de la lecture des lettres adressées par le savant nîmois, trois décennies avant, au président Bon de Saint-Hilaire :

Vous ne vous doutez peut-être pas avec qui j'ai voyagé les jours passés. J'étais à Vérone et à Venise avec vous, monsieur, et je prenais un plaisir infini à m'y instruire de plusieurs de vos observations. M. de Bon m'a donné tous les papiers de M. son père et j'y ai trouvé plusieurs de vos lettres que je conserverai soigneusement. Il y en a de M. Jalabert, Réaumur, Zanotti, Scheuchzer, etc. etc. etc. que je mettrai en ordre lorsque j'en aurai le temps pour en extraire les observations que je croirai mériter d'être conservées. Je m'aperçois en lisant les lettres de ces divers sçavants que la physique de nos jours a fait bien des progrès, surtout l'électricité qui en 1750 et 1751 faisait avec l'astronomie vos chères délices.⁵

¹ Séguier connaissait bien la fille de Ménard, mariée à Nîmes. Voir A. Germain, *Léon Ménard. Sa vie et ses ouvrages*, Montpellier, Jean Martel l'aîné, 1857.

² « J'ai reçu des jours-ci des lettres de M. l'abbé Barthélemy et de M. l'abbé d'Artigni [...]. Je vous envoie ces deux lettres dans ce paquet, vous pourrez me les renvoyer par le retour de M. Mouton. [...] Je vous prie de ne pas oublier de me renvoyer ces lettres par le retour de M. Mouton » (BM Nîmes, ms. 140, f° 64-67, Calvet à Séguier, 22 septembre 1768).

³ BnF, NAF 1893, f° 78-79, Séguier à La Tour d'Aigues, Nîmes, 4 février 1762.

⁴ BM Nîmes, ms. 94, f° 46-47, Faugères à Séguier, Montpellier, 8 mars 1773. Sur la correspondance de Séguier avec Réaumur, voir M. Terrall, *Catching Nature in the act : Réaumur and the practice of natural history in the eighteenth century*, Chicago, University of Chicago Press, 2014.

⁵ BnF, NAF 6569, f° 152-153, Pourret à Séguier, Narbonne, 10 avril 1781.

Les transactions se font sans doute plus nombreuses après la mort du savant. Charles-François-Xavier Natoire, contrôleur de la manufacture des tabacs à Arles, avec qui Séguier échange une importante correspondance relative aux antiquités arlésiennes, offre les lettres du savant nîmois à son compatriote et « ami intime », l'abbé Bonnemant (1731-1802), qui les conserve dans ses propres recueils d'antiquités¹. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Esprit Calvet consulte les manuscrits conservés à l'hôtel de Caumont et réalise deux volumes de copies de lettres de savants européens adressées au marquis de Joseph de Seystres Caumont (1688-1745), parmi lesquelles, quatre lettres de Séguier dont on a perdu l'original².

Archiver la correspondance

Du chaos à l'archive

Cette organisation, où se mêlent correspondance et autres papiers de travail, est bien ce que Séguier décrit lui-même, en 1778, comme « le chaos immense de mes papiers »³. Il est difficile de savoir à quoi ressemblait ce chaos au moment de la mort du savant, le 1^{er} septembre 1784. En effet, l'acte de donation de 1778 ne comprend aucune description précise, ni même aucune mention des manuscrits et papiers de travail donnés à l'Académie de Nîmes. Selon les termes de l'acte reçu par le notaire nîmois Nicolas le 15 septembre 1778, la compagnie est mise en possession de « tous ses livres imprimés ou manuscrits, gravures, cartes et estampes, son entière collection d'antiquités, médailles tant anciennes que modernes, son cabinet d'histoire naturelle avec l'herbier et généralement tout ce qui forme ses différents cabinets des choses ci-dessus énoncées, avec les tablettes servant à icelle »⁴. Comme il est entendu que le savant conservera ses collections jusqu'à sa mort et qu'il pourra en jouir comme bon lui semble, aucun inventaire précis n'est dressé à la date de la donation.

Non que Séguier n'ait jamais fait le tour de ses possessions. Dès les années de son voyage européen avec le marquis Maffei, il tient la liste de son monde dans ses carnets de connaissances et de visiteurs. En 1760, il a dressé le catalogue de sa bibliothèque, dans un registre en pages mi-parties qui lui permet d'ajouter facilement ses nouvelles acquisitions⁵. Dans les derniers mois de sa vie, en mai 1784, il dicte l'inventaire de ses collections minéralogiques à l'académicien Jean-César Vincens⁶. Mais lorsque l'académie entre en possession de son héritage, quelques mois plus tard, elle ne dispose d'aucun dispositif de contrôle des papiers et des manuscrits, qui ne sont même pas évoqués dans le texte de la donation⁷.

On peut s'étonner de ce silence relatif, tant Séguier a été au contraire attentif, de son vivant, au sort des archives érudites de ses contemporains. Il a emporté à Nîmes une partie des papiers et des manuscrits qui lui ont été légués par le marquis Maffei, au grand dam

¹ BM Arles, ms. 242 : « Recueil d'antiquités » et ms. 244 : « Médailles, monnoies, sceaux de Provence et de la ville d'Arles en particulier ». Voir la mention portée sur la lettre de Séguier à Natoire du 27 mars 1772 : « Cette lettre est adressée à M. Natoire contrôleur au bureau des tabacs de la ville d'Arles, mon ami intime, qui m'en a fait présent. Bonnemant prêtre » (ms. 242, f^o 125).

² BM Avignon, ms. 2375, f^o 39-49.

³ BM Arles, ms. 242, f^o 132-133, Séguier à Bonnemant, Nîmes, 3 mars 1778.

⁴ Acte publié dans C. Liotard, « Donations de Séguier à l'Académie de Nîmes », *Mémoires de l'académie de Nîmes*, VIII, 1885, p. 299-325, à la p. 313.

⁵ BM Nîmes, ms. 285.

⁶ AD Gard, 4 T 18, liste de « terres » portant la mention « fait en may 1784 sous la dictée de Mr Segulier ».

⁷ La donation ne devient complètement effective qu'après la mort de Marianne Séguier, en 1786, qui en conservait l'usufruit.

des savants véronais¹. Ces écritures magistrales sont pour lui « plus qu'un trésor », et ce qui leur arrivera après sa mort le préoccupe suffisamment pour qu'il envisage en 1766 de déposer l'*Ars critica lapidaria* « dans quelque bibliothèque d'Italie, afin qu'on puisse le retrouver au besoin, et le conserver mieux que ne feraient mes héritiers »². La pérennité, mais aussi la traçabilité de ces écritures, est un enjeu collectif dans un monde où le progrès de la connaissance est encore conçu comme un processus cumulatif : il faut pouvoir, non seulement « conserver », mais aussi « retrouver » les choses. Tout au long de sa vie, Séguier a mobilisé ses correspondants pour retrouver la trace des papiers de travail des érudits disparus, vaste minière dans laquelle il puise pour augmenter ses propres travaux³. Il participe également à la grande (et informelle) enquête sur les papiers de Peiresc, qui mobilise alors de nombreux érudits, en France et en Italie⁴. Le portrait de la nièce de Peiresc allumant son feu, deux hivers de suite, avec les manuscrits de l'immortel savant, circule alors dans les correspondances lettrées comme une ombre menaçant les savants imprévoyants⁵. Il est probable que Séguier ait envisagé la donation académique, non seulement comme un moyen de protéger ses célèbres collections, mais également comme l'affectation de ses papiers en un « lieu » identifiable par ses contemporains. Le geste constitutif de l'archive se poursuit ainsi dans le choix d'une institution présentant les plus grandes garanties de stabilité et de pérennité, dans une ville privée d'université et de bibliothèque publique⁶.

¹ Les remarques à ce propos sont nombreuses dans les lettres de ses correspondants véronais, comme Giuseppe Torelli : « Desidero sapere qualche cose intorno a i vostri studj, e se vi lasciano pensare alla pubblicazione dell'opere inedite del Maffei, i cui originali vorrei che tornassero, se vi piace, a Verona, per essere riposti con gli altri in qualche luogo, ove non abbiano a perire » (BnF, NAF 6211, f° 127-128, Torelli à Séguier, Vérone, « il giorno di San Giuseppe 1757 »). En plus des manuscrits de Maffei, Séguier détient des lettres de La Condamine au marquis, évoquées en 1777 dans une lettre à Joseph Dombey, à propos des pétrifications d'Amérique : « Feu M. de La Condamine en avait vu quelqu'une à ce qu'il écrivit au marquis Maffei dans une longue lettre à ce sujet que j'ai » (BM Nîmes, ms. 94, f° 101-103, Séguier à Dombey, Nîmes, s. d. [1777], minute).

² Respectivement ZBZ, ms. M 18.25 : Séguier à Gessner, Vérone, 20 février 1755 et BM Avignon, ms. 2364, f° 89-91 : Séguier à Calvet, Nîmes, 1^{er} mars 1766. Le manuscrit de Maffei est toujours conservé à la BM Nîmes (ms. 99).

³ Il charge le jésuite Antoine Rivoire d'enquêter sur les papiers de l'érudit arlésien Marcel, dont il résulte que « M. Marcel avant sa mort avait brûlé une quantité étonnante de papiers et que la dissertation que vous demandiez avait peut-être été enveloppée dans cet incendie » (BM Nîmes, ms. 417, f° 155, Rivoire à Séguier, Marseille, 15 février 1759). Des papiers de Bimard de la Bastie, mort en 1742 (aujourd'hui conservés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres), Séguier sait en 1766 qu'ils « passèrent après sa mort chez M. Falconet à Paris, et après le décès de celui-ci, je ne scai ce qu'ils sont devenus. Peut-être sont-ils à la bibliothèque du roi, à qui ce savant médecin avait légué quantité de ses livres qu'on détacha de l'encan qui s'en fit » (BM Avignon, ms. 2364, f° 89-91, Séguier à Calvet, Nîmes, 1^{er} mars 1766). Il charge le chanoine nîmois Antoine Félix Leyris d'Espouchez de s'informer du sort des papiers du chantré castrois Augustin Bonet (1717-1772), auteur d'un *Dictionnaire languedocien* resté manuscrit. « Ce n'est point sa servante qui en a hérité, non plus de la bibliothèque, mais M. l'abbé de Pérussis qui en reconnaissance s'est chargé d'une pension viagère envers cette femme » (BM Nîmes, ms. 417, f° 194, s. d.).

⁴ Voir la correspondance entretenue avec l'abbé Fabre de Saint-Véran, bibliothécaire de l'Inguimbertaine, et avec Henri-Joseph de Trimond, héritier des copies de lettres de Peiresc réalisées par Mazaugues. Séguier lui-même réalise un volume de copies de lettres de Peiresc.

⁵ BM Nîmes, ms. 149, f° 149-150, Fauris de Saint-Vincens à Séguier, 6 janvier 1772, l'incitant à publier son recueil d'inscriptions. Sur le sort des papiers Peiresc et les recherches menées au XVIII^e siècle sur la correspondance, voir en particulier R. Hatch, « Between Erudition & Science: the Archive & Correspondence Network of Ismaël Boulliau », *Archives of the Scientific Revolution: The formation and exchange of ideas in seventeenth-century Europe*, M. Hunter (ed.), Woodbridge, Rochester, Boydell press, 1998.

⁶ Sur l'histoire de l'académie, voir au moins *L'Académie de Nîmes en 1982 : tricentenaire de l'Académie de Nîmes*, Nîmes, Académie de Nîmes, 1982.

Par une ironie de l'histoire, c'est la suppression de l'académie de Nîmes, par le décret de la Convention du 8 août 1793, qui donne l'occasion de dresser un premier état des lieux, près de dix ans après la mort de Séguier. À côté des meubles et des pièces contenues dans les cabinets d'antiques et d'histoire naturelle, l'inventaire comprend une liste des manuscrits divisée en deux parties : d'un côté les manuscrits proprement dits (numérotés de 1 à 81), de l'autre un ensemble de liasses (cotées de A à Z) et de « boietes à carton » (cotées de AA à FF)¹. Les lettres y apparaissent sous trois formes : une série suivie de quinze « recueils de lettres », un ensemble de douze « liasses », et la mention de lettres insérées dans les dossiers de travail.

Les manuscrits constituent un ensemble assez hétérogène. On y trouve des manuscrits historiques, littéraires et scientifiques, dont certains très anciens, venus de la bibliothèque du marquis d'Aubais dispersée en 1777². D'autres sont des copies de textes réalisées par Séguier, comme celle des *Tables astronomiques* de Jacques Cassini copiées à Paris en 1735 (n° 9), ou une « Breve e succinta notitia » des familles dominantes de Palerme et de Messine (n° 14). Y sont joints, en troisième lieu, les manuscrits des œuvres achevées ou encore en chantier de Séguier : le catalogue des estampes botaniques de la Bibliothèque royale réalisé en 1735 (n° 65), le recueil des inscriptions antiques en deux volumes in-folio daté de 1749 (n° 69) et ses prolégomènes (n° 70), la *Bibliotheca botanica* (n° 73). Il faut y ajouter, en quatrième lieu, les dossiers de travail, parmi lesquels un recueil d'extraits des *Mémoires de Trévoux* (n° 16), des notes de voyages (n° 19), des observations astronomiques faites en Italie (n° 68), une collection d'inscriptions (n° 72) ou un recueil de pièces concernant la sénéchaussée et communauté de Nîmes (n° 74). Comme on l'a précédemment noté, des lettres sont mêlées à ces dossiers de travail, ce que souligne bien l'inventaire. Le n° 15 est décrit comme la « Description du cabinet de médailles de J. Pellerin, copiée par Séguier, et un recueil de lettres de Pellerin à Séguier »³. Des lettres sont également conservées dans les 56 volumes du ms. n° 81, présenté comme « différents manuscrits de Séguier contenant ses dissertations, sa correspondance & 56 v. in f° et in 4° ».

Au cœur de cette première série de manuscrits figurent les « recueils de lettres ». Numérotés de 30 à 47, ils entremêlent curieusement la correspondance passive de Séguier et quelques volumes de celle de Thomassin de Mazaugues (n° 30, 33, 35). Les lettres y sont classées par correspondant et, pour chaque correspondant, de manière chronologique, l'ensemble étant organisé suivant un ordre alphabétique assez relatif (ill. 7). Un second ensemble de lettres est décrit dans la deuxième partie de l'inventaire, consacrée aux liasses et aux boîtes (ill. 8). Les lettres forment les dix premières liasses (de A à K), ainsi que les liasses T (« diverses lettres peu utiles ») et Z (lettres de libraires)⁴. L'auteur de l'inventaire y a indiqué le thème dominant (« sur l'histoire naturelle »), mais pas les extrêmes chronologiques.

¹ AD Gard, 4 T 18. Les liasses et boîtes figurent sous le titre de « suite des manuscrits de la bibliothèque Segulier ci-devant l'academie de Nimes », et leur description est d'une autre main que celle des manuscrits. L'inventaire des pièces des cabinets et des meubles a été édité par F. Pugnière, « Inventaire du cabinet de Jean-François Séguier vers 1794 », *Collections méridionales (XVII^e-XVIII^e siècles)*, P.-Y. Lacour (dir.), Liame, 26, 2016, en ligne [<http://journals.openedition.org/liame/496>]

² Séguier participe à la vente des manuscrits. Voir L.-G. Pelissier, *La fin de la bibliothèque d'Aubais (1777)*, Besançon, Jacquin, 1901. E. Chapron, « Monde savant et ventes de bibliothèques en France méridionale dans la seconde moitié du XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, 283, 2013, p. 409-429. Voir également les lettres adressées à Séguier par la fille du défunt, Mme d'Urre (BM Nîmes, ms. 141).

³ C'est l'actuel ms. 150, qui comprend 18 lettres de Pellerin à Séguier.

⁴ Les autres liasses rassemblent des papiers de travail, ceux de Séguier (notes et recherches bibliographiques, recueils d'inscriptions, mémoire sur la bibliothèque d'Aubais) ou d'autres savants, notamment Henri Paulhian, François Graverol et Roudil de Berriac. Les boîtes en carton (AA à FF) contiennent également des papiers de travail relatifs à l'histoire naturelle ou aux antiquités.

La répartition des lettres en deux grands ensembles (les recueils d'un côté, les liasses de l'autre) laisse d'abord penser à deux systèmes de classement différents (par ordre alphabétique des correspondants d'un côté, par matière de l'autre). Pourtant, à bien y regarder, les liasses thématiques sont elles aussi organisées de manière alphabétique. C'est en rapprochant les deux séries, recueils et liasses, que se dégage un continuum alphabétique, d'Abauzit à Walchius : leur distinction ne reflèterait ainsi qu'un processus interrompu, celui de la constitution et de la reliure des recueils.

La question revient donc de savoir quel rôle l'académie de Nîmes a joué dans l'organisation du fonds après la mort de Séguier. À quel point la disposition indigène des papiers a-t-elle été bouleversée, dans quelle mesure doit-on aux académiciens l'actuelle disposition des lettres par ordre alphabétique ? L'héritage matériel du savant était lourd à porter : il fallait entretenir le jardin botanique, continuer les suites naturelles, honorer les souscriptions de livres¹. Quelques semaines après la mort du savant, le 20 septembre 1784, les académiciens dressent l'inventaire des plans, des cartes géographiques et des estampes². Dans les derniers mois de l'année 1784, Vincens rédige un catalogue raisonné, « d'après le système de Daubenton », dans lequel il intègre les échantillons de terre dont il a dressé l'inventaire, en mai 1784, sous la dictée de Séguier³. Il existe peut-être un inventaire des médailles, réclamé en 1795 par la Commission temporaire des arts⁴. Les académiciens ont-ils également dressé un inventaire des manuscrits et des papiers ? Rien ne permet de l'affirmer, rien ne permet non plus d'écarter cette possibilité.

La correspondance a en effet été au cœur des préoccupations des académiciens. Les lettres sont examinées de près : en lui annonçant la mort de Séguier, ils rappellent à William Hamilton, le célèbre antiquaire, ambassadeur d'Angleterre à Naples, qu'il avait promis au défunt de lui procurer la suite de ses *Antiquités étrusques*, comme en attestent ses lettres des 6 février 1773 et 7 décembre 1774, dûment citées⁵. La mort de Marianne Séguier, deux ans plus tard, semble donner le coup d'envoi à de grandes opérations de rangement, voire de tri dans les lettres. Une chemise intitulée « Lettres diverses à classer » porte l'annotation suivante : « 10 février 1786. Remis à Mr. P. 15 lettres anglaises pour en connoître le sujet »⁶. Lors de la séance du 22 février 1787, un rapporteur rappelle que

l'Académie à la mort de ce bienfaiteur sentit l'importance de réunir aux lettres écrites à Mr Séguier les réponses savantes qu'il y avoit faites et Mrs les commissaires choisis pour l'arrangement des cabinets furent chargés de s'occuper des moyens de rassembler les membres épars de cette correspondance précieuse ; ils n'ont jamais perdu cet objet de vue et ils ont cru de pouvoir profiter du désir que plusieurs savans, qui visitent journellement nos raretés, ont témoigné de concourir à cette louable entreprise. Leurs démarches n'ont pas été infructueuses et pour premier succès ils se flattent de procurer bientôt et sans frais à l'académie les lettres de M. Séguier au savant Schlaiger [*sic*], correspondance aussi importante par son étendue que par les objets qui y sont traités.⁷

De fait, en novembre 1787, la veuve de Julius Karl Schlaeger (1706-1786), l'ancien directeur du cabinet des médailles du duc de Gotha, fait parvenir à l'académie de Nîmes

¹ Voir les demandes d'aide financière adressées à Calonne, contrôleur général des finances, et au baron de Breteuil (AAN, non coté).

² AAN, non coté, « Catalogue des plans, théâtres églises &c », 20 septembre 1784, « Catalogue des estampes inventorié le 20 septembre 1784 », « Catalogue des cartes géographiques du cabinet de M. Séguier, fait ce dit jour ».

³ AD Gard, 4 T 18, liste précédemment citée, sur laquelle Vincens fils précise « rapporté dans le catalogue raisonné que j'ai dressé d'après le système de Daubenton, avec mes observations », 1^{er} janvier 1785.

⁴ Voir *infra*.

⁵ AAN, non coté, « Copie du mémoire envoyé à M. Muricoffre à Naples par le canal de M. Defferre en juin 1786 », rappelant une démarche antérieure.

⁶ BM Nîmes, ms. 249.

⁷ AAN, non coté.

un paquet de 73 lettres adressées par Séguier à son défunt mari entre 1750 et 1778¹. C'est un legs important, car c'est l'ensemble de lettres le plus volumineux que l'académie conserve de son ancien secrétaire perpétuel, ainsi qu'un apport documentaire exceptionnel sur ses travaux. Les remerciements transmis par le secrétaire Razoux affirment l'intention d'ouvrir ces lettres à la communauté savante, tout comme ils marquent le devoir de censure corrélatif à cette publicité.

Madame

L'Académie royale de Nîmes m'a chargé de vous remercier du présent que vous avez bien voulu lui faire des lettres de M. Séguier à M. votre époux ; permettez moi de vous témoigner, de sa part, toute sa reconnaissance [...]. Soyez persuadée, Madame, que nous en connaissons tout le prix, et que l'intention de la compagnie étant de rendre publique une correspondance qui ne peut qu'être utile aux savants, on aura soin d'en élaguer ce qui n'est point afférent aux sciences. Quoique les bonnes intentions que vous aviez de perpétuer le nom de notre respectable protecteur méritassent sans doute d'être connues, et ne pussent que vous faire honneur, nous suivrons, néanmoins, vos vues en ce point, et elles ne seront pas mises au jour, mais nous aurions du regret de ne pas rendre publics les sentiments de la haute estime et du sincère attachement qu'a toujours témoigné M. Séguier pour M. Schlaeger.²

Il est ainsi possible que l'académie ait procédé à une purge plus systématique sur les lettres dont le contenu « n'était point afférent aux sciences », ce qui expliquerait, en particulier, la disparition presque complète de la correspondance familiale du savant. Il faut souligner que la discrétion promise par le secrétaire Razoux a été efficace, car l'histoire de cette transmission n'a été que très récemment reconstituée. À l'exception de cette belle prise, il n'est pas certain que la bonne volonté des académiciens ait été couronnée de succès, car il n'existe guère d'autres lettres de Séguier conservées dans le fonds.

La période qui suit la suppression de l'académie est une période sombre pour l'histoire des bibliothèques, qui souffrent des transferts d'un bâtiment à l'autre, des mauvaises conditions de conservation matérielle et des déprédations³. Entreposé dans l'ancien collège jésuite, le fonds Séguier suscite l'intérêt des autorités centrales. En janvier 1795, la Commission temporaire des arts demande que l'*Index absolutissimus*, l'herbier de Séguier et ses manuscrits botaniques soient transportés à Paris⁴. Mais les ouvrages demandés, dont le médecin Granier promet pourtant l'envoi le 10 mars, ne sont jamais expédiés⁵. La Commission renouvelle sa demande en décembre 1795, encore une fois en vain. Entre temps, le fonds est passé sous la responsabilité de l'École centrale de Nîmes à qui, comme ailleurs en France, ont été confiés les livres issus des dépôts littéraires révolutionnaires⁶. La présence d'une grande bibliothèque, d'une collection d'histoire naturelle et d'un cabinet d'antiques a fortement compté dans la préférence donnée à la ville de Séguier sur la voisine Alès : on comprend que l'École cherche à protéger son capital intellectuel. En mars 1800 encore, le ministère de l'Intérieur fait demander à la Commission administrative de l'École, par l'intermédiaire du préfet,

¹ C'est l'actuel ms. 310. Les lettres de Séguier à Schlaeger formaient la liasse K de l'inventaire de 1793.

² BU Gotha, chart. B 771, f° 5. Razoux, secrétaire de l'académie de Nîmes, à Mme Schlaeger, Nîmes, 18 novembre 1787.

³ Pour un tableau général, D. Varry (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, 3. *Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle, 1789-1914*, Paris, Cercle de la Librairie, 2009 (1^{ère} éd. 1991).

⁴ *Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts*, L. Tuetey (éd.), Paris, Imprimerie nationale, 1912-1917, t. 2, p. 77, 24 janvier 1795. Archives nationales, F¹⁷ 1249, dossier 1, Note sur les collections de l'antiquaire Séguier, de Nîmes (s. d.).

⁵ *Ibid.*, p. 164.

⁶ AD Gard, 4 T 23, « Aperçu des objets formant le dépôt littéraire de l'école centrale du Gard. Bibliothèque », 1^{er} vendémiaire an X [23 septembre 1801], mentionnant 230 manuscrits « pour la plus part des recueils de lettres de la correspondance de feu Séguier ».

l'envoi des manuscrits. Mais seuls les quatre volumes de l'*Index absolutissimus* parviennent finalement en 1805 à la Bibliothèque impériale, à l'instigation de Chardon de la Rochette¹.

À cette date, le fonds Séguier a encore changé de mains. Le décret du 28 janvier 1803 a en effet confié les bibliothèques aux municipalités, qui doivent dresser un état des livres mis en leur possession : un recollement des manuscrits est effectué en décembre 1804, dans lequel liasses et recueils épistolaires figurent en bonne place². En novembre 1833, après qu'une série d'inspections a montré le retard pris par le catalogage des collections de province, Guizot demande aux préfets de relancer les opérations. C'est à la suite de ces injonctions qu'en 1836, le bibliothécaire I. E. Thomas de Lavernède fait paraître un *Catalogue des livres de la bibliothèque de Nîmes* en 2 volumes, dans lequel les manuscrits sont classés par matière (Théologie, Philosophie et jurisprudence, Sciences et arts, Histoire, Littérature) et cotés à la suite des imprimés (n° 13 697 et suivants). Les seize volumes reliés de la correspondance sont rassemblés sous une cote unique (ms. 13 816) et rangés dans la classe Sciences et arts. Certaines liasses de lettres, désormais reliées, reçoivent un numéro, comme la liasse B contenant la correspondance avec Cusson et Faujas de Saint-Fond (ms. 13 788), la liasse G (ms. 13 796) ou la liasse T (ms. 13 897)³. Les dossiers portent la trace de ces reclassements successifs : sur une chemise intitulée « histoire naturelle », peut-être de la main de Séguier, une autre main, peut-être celle d'un académicien, a indiqué le contenu, « diverses lettres de M. Gausson de Montpellier avec des notes de M. Séguier », avec un numéro, « n° 6 ». C'est cette chemise qui constitue la liasse G de l'inventaire de 1793, puis le manuscrit 13 796 du catalogue de 1836, aujourd'hui ms. 103.

Le catalogue de Lavernède permet surtout de prendre la mesure des déprédations qui ont frappé le fonds depuis 1804 (voir tableau en Annexe). Plus vulnérables que les recueils de lettres ou même que les dossiers de travail, les liasses ont été largement pillées. Les lettres sont venues nourrir les collections d'autographes du XIX^e siècle, avant de rejoindre les collections épistolographiques des institutions européennes, par des voies qu'il est difficile de reconstituer. Dix lettres de Haller à Séguier (initialement conservées dans la liasse B) sont désormais conservées dans le fonds Haller de la Burgerbibliothek de Bern, avec les lettres de Séguier à Haller⁴. Deux lettres de Dominique Villars à Séguier (liasse F) ont rejoint le fonds de la bibliothèque municipale de Grenoble avec la collection du bibliophile Eugène Chaper (1827-1890)⁵. Deux lettres de l'abbé François Rozier (liasse I) sont passées par la collection d'autographes de Jacques Charavay, avant d'être

¹ AAN, non coté, le préfet du département du Gard à la Commission administrative de l'École centrale, 18 germinal an VIII [8 avril 1800]. AD Gard, 4 T 24 : correspondance relative à l'envoi des manuscrits à Paris, 1805. Archives nationales, F¹⁷ 2753/2, Pièces remises à la Bibliothèque nationale, 1805. Voir également les lettres de Chardon de la Rochette publiées dans *Le cabinet historique. Revue mensuelle contenant... le catalogue général des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques de Paris...*, Paris, Au bureau du cabinet historique, 1856, t. 2, p. 164-174.

² BM Nîmes, ms. 482.

³ Respectivement cotés, aujourd'hui, ms. 94, 103 et 248-249.

⁴ Une autre est conservée parmi les autographes du Conservatoire et bibliothèque botaniques de Genève. Voir la contribution de F. Catherine dans ce volume et M. Stuber, « Les archives épistolaires d'Albrecht von Haller : formation, perception, réception d'une correspondance », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 171, 2013. Plus largement, *Hallers Netz. Ein Europäischer Gelehrtenbriefwechsel zur Zeit der Aufklärung*, M. Stuber, S. Hächler, L. Lienhard (dir.), Bâle, Schwabe Verlag, 2005 (*Studia Halleriana*, Band IX).

⁵ BM Grenoble, ms. 6661 (avec la minute de la réponse de Séguier). Les 20 lettres du médecin grenoblois Jean-François Nicolas à Séguier (BM Grenoble, ms. 6210) ont probablement suivi la même trajectoire. P. Vaillant, « Les autographes du fonds Chaper acquis par la bibliothèque de Grenoble », *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, 1951, p. 31-39.

données à la ville de Lyon par son fils Étienne Charavay, en 1891¹. Il reste à identifier l'origine des deux volumes de la Bibliothèque nationale qui rassemblent un certain nombre de pièces extraites des liasses, comme celles de Housset (liasse C), de Marillac et de Lemoyne (liasse E), ou de Natoire (liasse I)². Les trente-quatre lettres adressées par Réaumur à Séguier ne sont plus conservées à Nîmes, mais dans un fonds légué à la ville de La Rochelle par l'archiviste paléographe Adolphe Bouyer (1842-1884), qui a consacré sa vie à réunir des documents sur la Saintonge et sur l'Aunis³.

Une grande partie des lettres mentionnées dans la description des liasses et des boîtes restent aujourd'hui introuvables. Que sont devenues les lettres adressées par le naturaliste toulousain Philippe-Isidore Picot de Lapeyrouse (liasse A), dont les 16 lettres de Séguier au même, conservées au Muséum national d'histoire naturelle, suggèrent qu'elles ont pu être également nombreuses⁴ ? Où sont celles de Jussieu autrefois conservées dans la liasse C ? Au nombre des disparues figurent encore les lettres du comte Sagramoso (liasse D), de Vaugelas (liasse F), de Hill (liasse H) ou encore de La Tourrette (liasse I)⁵. Les recueils de lettres n'ont pas été épargnés par les déprédations, quoique dans une moindre mesure : les lettres de Jean-Pierre de Bougainville, secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ont aujourd'hui disparu, le chasseur d'autographes l'ayant peut-être confondu avec le bien plus célèbre Louis-Antoine de Bougainville, l'explorateur...

Un fonds largement pillé dans ses parties les plus fragiles, un catalogue qui, en 1836, fixe un état des lieux solide : c'est dans ce contexte que passe à Nîmes le plus célèbre voleur d'autographes du XIX^e siècle, Guillaume Libri. Au début des années 1840, Libri est une personnalité prééminente dans le monde politique, académique et social parisien⁶. Il fréquente l'Institut, l'Observatoire, la Sorbonne, participe aux débats astronomiques, donne des cours au Collège de France. Sa bibliothèque comprend, en 1841, quelque 1800 manuscrits ; Libri l'augmente de manière frénétique, grâce à des acquisitions menées dans toute l'Europe par des agents chargés d'écumer les ventes. En 1841, Libri a été nommé secrétaire de la commission chargée de superviser la réalisation du catalogue général des manuscrits des bibliothèques. Il entame alors un périple qui doit le conduire à visiter vingt-et-une bibliothèques en deux mois et demi, selon un itinéraire fixé par la commission. Le 21 octobre 1841, il écrit d'Autun, au ministre Villemain, qu'il prévoit d'être à Carpentras dans huit jours⁷. Le 31 décembre, une nouvelle lettre au ministre, écrite de Toulouse, fait mention des catalogues des manuscrits des bibliothèques de Nîmes, de Carpentras et de Montpellier qu'il lui a adressés⁸. Libri est donc passé à Nîmes, très probablement en novembre 1841, en venant d'Avignon⁹.

¹ Aujourd'hui BM Lyon, ms. 791.

² BnF, NAF 6568 et 6569 (ce dernier uniquement constitué de lettres de Pierre André Pourret).

³ Le legs est décrit dans le *Bulletin des bibliothèques et des archives*, 4, 1885, p. 76-77. Les lettres sont publiées l'année suivante par le bibliothécaire G. Musset, *Lettres inédites de Réaumur*, La Rochelle, veuve Mareschal et Martin, 1886.

⁴ MNHN, Bibliothèque centrale, ms. 1994/778-792 et Bibliothèque de botanique, ms. CRY 491/360.

⁵ Ces dernières ont été publiées, sans qu'on puisse toutefois aujourd'hui les localiser : H. Duval, « Lettres inédites de Claret de La Tourrette », *Revue du Siècle*, 1896, p. 324-332 et 606-614 ; *Revue du Siècle*, 1900, p. 440-447, 531-540, 570-580, 657-668. P. Jacquet, « Un botaniste méconnu du dix-huitième siècle : Marc-Antoine Claret de La Tourrette (1729-1793) », *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon*, 68, n° 4, avril 1999, p. 77-86.

⁶ A. Del Centina, A. Fiocca, *L'archivio di Guglielmo Libri dalla sua dispersione ai fondi della biblioteca Moreniana*, Florence, Olschki, 2005.

⁷ BnF, NAF 3276, f° 16.

⁸ BnF, NAF 3276, f° 80.

⁹ Cf. la mention sur un billet : « À quelle heure les voitures d'Avignon partent elles pour Nîmes ? » (BnF, NAF 3276, f° 103).

Si les déprédations dues à Libri sont réelles, elles sont nettement moins massives à Nîmes que dans d'autres villes, à commencer par la voisine Carpentras. Mieux catalogué, le fonds ancien était aussi probablement mieux surveillé. Nîmes n'est même pas citée dans la liste des bibliothèques victimes des ardeurs de Libri, dressée par le bibliothécaire Léopold Delisle dans un réquisitoire célèbre contre le voleur¹. Dans les années qui suivent le passage de Libri à Nîmes, un premier ensemble de lettres sont toutefois mises sur le marché. Alors que des accusations sont formulées contre lui dès 1842, Libri conclut une série de ventes d'autographes et de manuscrits, le plus souvent sous des noms d'emprunt². Plusieurs ventes parisiennes de cette période comprennent ainsi des lettres adressées à Séguier, probablement extraites des fonds nîmois. En novembre 1841, un *Catalogue d'autographes provenant du cabinet de feu M. S**** propose deux lettres adressées à Séguier, l'une d'Antoine Court de Gebelin, l'autre de Carlo Allione³. En mai 1845, une lettre de Malesherbes à Séguier apparaît dans le *Catalogue d'une belle collection de lettres autographes*⁴. En 1846, c'est une lettre de Joseph Hilarius Eckhel qui est mise sur le marché⁵. Comme on le sait, Libri, acculé, finit par vendre sa collection de manuscrits à Lord Ashburnham et par passer lui-même en Angleterre en février 1848. Parmi 99 manuscrits réclamés par la Bibliothèque nationale en 1883 et finalement revenus en France en 1888, après des années de négociations, figure un recueil de lettres adressées à Séguier, qui rassemble principalement des lettres de correspondants italiens, Allione, Paciaudi ou Zinanni⁶.

Malgré le discrédit apporté par l'affaire Libri, le travail de la Commission instituée en 1841 par le ministre Villemain se poursuit et aboutit à une première série de catalogues, en sept volumes⁷. Le catalogue nîmois est le dernier de la série, publié en 1885 par le paléographe Auguste Molinier (1851-1904). Les manuscrits s'y présentent sous leur cote actuelle. La documentation relative à Séguier s'est enrichie du ms. 309, qui rassemble la copie des lettres adressées par Séguier à Allione, que la bibliothèque de Nîmes a fait réaliser en 1863 auprès de l'académie des sciences de Turin. Quelques années plus tard, le *Supplément au catalogue des manuscrits* publié en 1899 par le conservateur nîmois Joseph Simon, fait état d'au moins quatre nouvelles acquisitions. Il intègre deux recueils de lettres à Séguier constitués par l'érudit Eugène Germer-Durand (1812-1880), ancien bibliothécaire de la ville et conservateur du musée archéologique de la Maison Carrée⁸, un recueil donné par l'astronome Benjamin Valz, petit-fils de Pierre Baux⁹, ainsi qu'un recueil de lettres de Gessner à Séguier (ms. 498), peut-être un temps subtilisées puis retournées à la bibliothèque¹⁰.

¹ L. Delisle, *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, Paris, H. Champion, 1888, p. XIII.

² A. Jammes, *Libri vaincu. Enquêtes policières et secrets bibliographiques. Documents inédits*, Éditions des Cendres, 2008. Liste des ventes publiques dans Delisle, *Catalogue des manuscrits*, p. VII.

³ *Catalogue d'autographes provenant du cabinet de feu M. S*** [Simon]*, Paris, rue des Bons-Enfants, 30, 18 novembre 1841, n° 118 et 162.

⁴ *Catalogue d'une belle collection de lettres autographes*. Maison Silvestre, rue des Bons Enfants, 30, 14 mai 1845, n° 314.

⁵ *Catalogue d'autographes, manuscrits, documents historiques et livres, composant les collections de M. G****, Paris, et se distribue chez J. Techener, 1846, n° 98. La notice précise que Techener l'a achetée pour 2,50 F.

⁶ BnF, NAF 6211. Ce recueil s'ajoute aux deux autres (NAF 6568-6569) précédemment cités.

⁷ *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, Paris, Imprimerie nationale, 1849-1885.

⁸ BM Nîmes, ms. 415 et 417. Sur les manuscrits provenant de Germer-Durand (1886), voir AD Gard, 4 T 25.

⁹ BM Nîmes, ms. 416.

¹⁰ En 1877, la sœur et héritière de Louis de Bérard, sous-bibliothécaire de la ville, cède à la bibliothèque un recueil de lettres à Séguier, qui n'a pu être identifié (AD Gard, 4 T 25).

La trajectoire des lettres suit donc un double mouvement. La dispersion, maximale dans les années révolutionnaires et au début du XIX^e siècle, reflète la passion des bibliophiles pour les collections d'autographes. Elle précède un lent mouvement de réintégration des lettres dans les bibliothèques publiques, à la faveur des dons et des legs, entre la dernière décennie du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle.

L'archive et ses miroirs

Les correspondances passives sont généralement mieux conservées que les correspondances actives : dans le cas de Séguier, le rapport entre les lettres reçues (3023) et les lettres envoyées (761), est très exactement de un à quatre. Le plus souvent exprimé par des historiens qui travaillent sur des fonds bien conservés, le constat tient de la lapalissade. Il masque des asymétries et des aberrations qui illustrent la complexité des archivages auxquels les lettres ont été soumises depuis la disparition des acteurs.

En repartant du corpus de Séguier, on peut ainsi distinguer quatre configurations. Dans la première – une vingtaine de cas¹ – les deux pans de la correspondance ont été conservés. C'est le cas pour quelques correspondants italiens (Pier Paolo Paciaudi, Carlo Allione, Giovanni Bianchi) dont les papiers ont été remarquablement préservés, ainsi que pour quelques correspondants suisses (Johannes Gessner, Albrecht von Haller, Johann Caspar Hagenbuch). La physionomie des fonds suisses ressemble souvent à celle du fonds Séguier : une correspondance passive relativement concentrée, à laquelle s'ajoutent des noyaux de lettres conservés dans les collections d'autographes. Les lettres de Séguier à Johannes Gessner sont ainsi distribuées entre le *Nachlass Gessner* de la bibliothèque publique de Zürich (27 lettres de Séguier) et les collections d'autographes du marchand Hans Konrad Ott-Usteri (1788-1872) à Zürich, du propriétaire foncier Rudolf Benno von Römer (1803-1870) à la bibliothèque universitaire de Leipzig, du lieutenant Wenzel Lacroix von Langenheim (1804-1852) à la bibliothèque nationale de Vienne et du chimiste Ludwig Darmstaedter (1846-1927) à la Staatsbibliothek de Berlin.

La totalité des échanges peut également être reconstituée pour quelques correspondants français. Il faut noter, dans ces cas, la diversité des voies qui ont assuré la survie des lettres de Séguier, conservées dans les papiers de famille (chartriers de Tocqueville et de Malesherbes aux Archives nationales pour les lettres adressées à Lamoignon de Malesherbes) ou dans des collections de manuscrits et d'autographes (collection du botaniste et antiquaire Dawson Turner (1775-1858), aujourd'hui à la British Library, pour les lettres de Séguier à Gouan). Plusieurs ensembles appartiennent à la série des *Nouvelles acquisitions françaises* entrées dans le dernier quart du XIX^e siècle à la Bibliothèque nationale, comme les lettres de Séguier à Joseph Pellerin, au président Bouhier, à Jules Fauris de Saint-Vincens ou à Pierre-Joseph Amoureux². La trajectoire suivie par les lettres avant leur entrée dans les grandes bibliothèques publiques présente encore des zones d'ombre. La correspondance de Bouhier avait été prélevée en 1805 par Victor Prunelle et Simon Chardon de la Rochette pour la Bibliothèque impériale ; jamais arrivé à destination, le manuscrit a été retrouvé à Lyon en 1879 dans les résidus de la bibliothèque du Palais des arts et de la bibliothèque du Lycée et remis à la Bibliothèque nationale³. Les 50 lettres de Séguier au marquis d'Orbessan ont été offertes en 1852 à la

¹ On ne considère ici que les correspondances de plus de 20 lettres échangées.

² Respectivement NAF 1074, 1212 (ces deux manuscrits acquis par la BnF entre 1875 et 1891), 1893, 6571.

³ L. Delisle, *Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891*, Paris, H. Champion, 1891, p. xxx.

bibliothèque de l'Institut de France par Prosper Mérimée, dont on ignore comment il se les est procurées¹.

Dans le second cas de figure, le plus courant, la correspondance est principalement connue par les lettres reçues par Séguier, quoique certains vestiges de la correspondance active aient pu subsister par ailleurs. Lorsque les archives savantes ont été complètement dispersées ou détruites, les lettres de Séguier ne subsistent plus qu'à l'état de vestiges. C'est le cas des archives de La Condamine, détruites dans le bombardement du château d'Estouilly, en Picardie, durant la première guerre mondiale. C'est également le cas des archives de Réaumur, pourtant léguées à l'Académie des sciences. Après la mort du savant, en 1757, le fonds n'est pas conservé dans son intégrité. Au fil des années, il subit des déperditions, s'accroît de trouvailles et est dispersé selon la logique des archives académiques. La correspondance, en particulier, est divisée en deux parties : les lettres adressées à Réaumur par les membres et correspondants de l'Académie des sciences sont conservées dans leurs dossiers biographiques, tandis que les autres appartiennent au fonds Réaumur. Cinq lettres de Séguier à Réaumur doivent ainsi être cherchées dans le dossier du savant nîmois (dossier biographique 67/29)².

Le troisième cas, tout aussi asymétrique mais bien plus rare, est celui dans lequel seules ont subsisté les lettres écrites par Séguier. Les neuf lettres envoyées par Séguier au médecin et botaniste florentin Saverio Manetti sont conservées à la bibliothèque de l'Archiginnasio de Bologne, avec l'ensemble de la correspondance Manetti (plus de 200 lettres à lui adressées). À l'inverse, on n'a conservé que deux lettres de Manetti à Séguier, incluses dans le ms. 133 qui rassemble des papiers d'épigraphie. Comme pour d'autres lettres italiennes, c'est probablement cette insertion dans les dossiers de travail (et non dans les liasses) qui leur a évité d'être volées³. Les lettres italiennes sont particulièrement touchées par cette conservation asymétrique, pour trois raisons possibles. Les lettres italiennes conservées à Nîmes semblent avoir fait l'objet de déprédations ciblées : il ne subsiste rien des lettres adressées à Séguier par Giovanni Lami, Angelo Calogerà, Michele Enrico Sagramoso ou Giovanni Targioni Tozzetti, dont on conserve l'autre partie⁴. On pourrait soulever l'hypothèse que ces lettres, datant principalement de la période véronaise, auraient pu être moins bien conservées que les suivantes, ou perdues dans le déménagement vers Nîmes : mais une partie de ces échanges se poursuivent après 1756. Enfin, le cas de la péninsule rend cette asymétrie particulièrement visible, dans la mesure où les fonds épistolographiques italiens ont été précocement institutionnalisés et sont particulièrement riches⁵. Ce même effet de source joue pour l'autre ensemble de

¹ Bibliothèque de l'Institut, ms. 2811 (voir la contribution de V. Krings dans ce volume). Les 52 lettres de d'Orbessan à Séguier sont conservées dans BM Nîmes, ms. 146.

² J. Torlais, « Inventaire de la correspondance et des papiers de Réaumur conservés aux Archives de l'Académie des sciences de Paris », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 12, n° 4, 1959, p. 315-326. Inventaire en ligne du fonds Réaumur : http://www.academie-sciences.fr/pdf/dossiers/fonds_pdf/Fonds_Reaumur.pdf. Voir plus largement P. Bret, « La fabrique historique des archives scientifiques, entre savants et institutions : papiers privés et fonds propres à l'Académie des sciences », *Du papier à l'archive, du privé au public. France et îles Britanniques, deux mémoires*, J.-P. Genet, F.-J. Ruggiu (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 159-176.

³ Bologne, Biblioteca dell'Archiginnasio, lettere di vari al Dr Manetti, liasse 155. Un cas semblable est celui des lettres du botaniste Francesco Pataroli, dont on conserve trois lettres, deux dans le ms. 133 de Nîmes, et une dans le recueil des lettres volées par Libri (BnF, NAF 6211).

⁴ Respectivement Biblioteca nazionale centrale, Florence, Targ. 163 (7 lettres à G. Targioni Tozzetti, 1738-1775), Biblioteca Riccardiana, Florence, Carteggio Lami, Ricc. 3753 (1 lettre à G. Lami), Biblioteca capitolare, Vérone, ms. DCCCCLXXVII (22 lettres à Sagramoso), Bibliothèque nationale de Russie, Saint-Petersbourg, fonds 975, t. 26 (18 lettres à A. Calogerà, 1741-1759).

⁵ Pour le seul XVIII^e siècle, C. Viola, *Epistolari italiani del Settecento : repertorio bibliografico*, Vérone, Fiorini, 2004 et ses suppléments.

correspondants dont les lettres à Séguier ont majoritairement disparu, tandis que celles du savant nîmois nous sont restées : les voleurs d'autographes ont particulièrement recherché les lettres des grandes célébrités de la vie scientifique du XVIII^e siècle, comme Linné ou Hans Sloane, quitte à les prendre pour celles de leurs homonymes, comme Picot de Lapeyrouse ou Bougainville¹.

Enfin, dans le dernier cas de figure, certains échanges ne sont connus que par des épaves. Des relations étroites que Séguier a entretenues avec le médecin et botaniste François Boissier de Sauvages de Lacroix, de trois ans son cadet, il ne reste que deux lettres, vestiges d'une correspondance plus fournie : « Je sens tous les jours croître le plaisir que j'ai de m'entretenir avec vous », écrit Séguier à Sauvages en 1733, tandis que ce dernier avoue au Nîmois, en 1755 : « Il me tarde d'avoir l'honneur de faire connaissance avec vous autrement que par lettres »². D'une part, la correspondance passive de François Boissier de Sauvages a été très dispersée : on en trouve des traces à la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, au Muséum d'histoire naturelle, à la Bibliothèque interuniversitaire de santé, mais aussi dans les collections d'autographes des Archives municipales de Reims ou de la Bibliothèque nationale. D'autre part, les lettres adressées par Boissier de Sauvages à Séguier ont été soustraites du fonds nîmois et dispersées – la seule dont on dispose fait partie de la collection Erik Waller, à Uppsala. De même, il ne reste qu'une lettre de la correspondance entretenue par Séguier avec Christian Gottlieb Ludwig, professeur de médecine à Leipzig et principal rédacteur des *Commentarii de rebus in scientia naturali et medicina gestis*, à laquelle Séguier contribue par une veille bibliographique menée depuis Vérone, puis depuis Nîmes. La disparition des lettres de Séguier à Ludwig, à l'exception de celle conservée à la Staatsbibliothek de Berlin, n'est pas une surprise : de façon générale, la correspondance passive du médecin allemand a été très mal conservée, alors même qu'une édition en a été donnée en 1809 sous le titre de *Series epistolarum virorum celeberrimorum praeteriti seculi ad C. G. Ludwig*³. On peut en revanche s'interroger sur la disparition des lettres de Ludwig à Séguier, qui devraient être conservées à Nîmes. Dans ces conditions, seules les mentions faites du médecin de Leipzig dans la correspondance de Séguier permettent de cerner les relations entretenues par les deux hommes entre 1753 et le début des années 1772⁴.

Le hasard des dispersions ne peut pas être convoqué comme un argument historiquement pertinent pour justifier l'inégale conservation des correspondances

¹ À l'inverse, on conserve 8 lettres de Séguier à Linné à la Linnean Society, 4 lettres de Séguier à Hans Sloane à la British Library et 16 lettres de Séguier à Picot de Lapeyrouse à la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle.

² Nîmes, Muséum d'histoire naturelle, Séguier à Boissier de Sauvages, 14 septembre 1733 ; Uppsala Universitetsbibliotek, Waller ms. fr-09252 : Boissier de Sauvages à Séguier, Montpellier, 6 décembre 1755. Une lettre de Séguier à Boissier de Sauvages (Venise [?], 5 février 1751), a été mise en vente publique en 1984. D'autres correspondances, comme celles d'Étienne Housset ou de Pech, attestent de ces liens privilégiés entre les deux hommes. Né à Alès, François Boissier de Sauvages de Lacroix (1706-1767) a fait ses études à la faculté de médecine de Montpellier, où il est initié à la botanique par Pierre Baux. Il séjourne quelques années à Paris et revient à Montpellier en 1734. D'abord professeur de physiologie et de pathologie, Boissier de Sauvages occupe ensuite la chaire de botanique et se lie d'amitié avec Linné. Il publie une méthode classificatoire botanique (1751) et une très importante *Nosologie* (en latin en 1763, puis en français en 1771).

³ Les lettres de Linné à Ludwig, par exemple, sont toutes conservées dans des collections d'autographes. A.-M. Jönsson, « The early correspondence between Linnaeus and Ludwig. An example of an early German criticism », *SLA*, 1996-1997, p. 131-178.

⁴ Le terminus vient d'une lettre de Séguier à Rudolf Erich Raspe, dont on ne peut toutefois pas exclure qu'elle soit une trace nostalgique de sa collaboration passée avec un « lieu central » de la République des sciences (Kassel, Universitätsbibliothek, 4^o Ms. Hist. Litt. 2, Séguier à Raspe, Nîmes, 20 avril 1772).

anciennes. Depuis le Moyen Âge, les lettrés savent que la survie de leur matériau de travail passe par les institutions, d'abord les couvents, puis les universités ou les hôpitaux, plus récemment les bibliothèques publiques et les dépôts d'archives. L'histoire des correspondances savantes doit être ainsi, d'abord, l'histoire du geste qui sauve. Séguier n'a pas toujours réussi à achever ses livres ; il n'est d'ailleurs pas certain que ses travaux achevés auraient assuré sa postérité intellectuelle au-delà des premières décennies du XIX^e siècle, à l'exception sans doute de l'*Index absolutissimus*. Comme pour son ami et contemporain Calvet, c'est l'intuition qu'il a eue d'adosser la conservation de ses collections à une institution académique qui, malgré la suppression de 1793, a porté jusqu'à nous la connaissance de ses recherches, de son cabinet, de ses relations intellectuelles.

Emmanuelle CHAPRON
Aix Marseille Université, CNRS, UMR 7303 Telemme
Institut universitaire de France

